

Editorial

Réunis en séance plénière le 10 avril dernier, vous avez souhaité me renouveler votre confiance en m'élisant pour un second mandat à la présidence de la CLE du SAGE de l'Yser.

Ce nouveau mandat s'inscrit dans la continuité des actions engagées. L'écoute et le respect des opinions divergentes y tiendront une place prépondérante.

Car c'est un nouveau virage que s'apprête à prendre l'élaboration du SAGE avec la finalisation de ses documents, qui constitueront la politique de l'eau des 6 prochaines années sur notre territoire. Les conflits d'usages ne manqueront pas d'animer nos échanges mais seule la concertation nous permettra d'atteindre collectivement nos objectifs.

Jean SCHEPMAN
Président de la CLE du SAGE de l'Yser

4^{ème} édition du projet pédagogique du SAGE :

12 classes de 7 écoles différentes regroupant au total 292 enfants ont pris part aux animations et sorties organisées dans le cadre de cette opération sur l'année scolaire 2012-2013.

Ce projet poursuit ainsi son développement avec l'appui des structures du territoire, partenaires de la démarche : CENH, CPIE de Flandre Maritime, Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord – Pas de Calais, Communauté de Communes de Flandre et Savoir Vert et grâce à l'aide financière de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et du Conseil Général du Nord.

Comme chaque année, les enfants ont travaillé à l'élaboration d'une production collective. Après avoir produit une « Charte pour l'eau », au cours des trois premières éditions de cette opération, engageant les enfants à devenir des écocitoyens, les élèves des 12 classes associées au projet ont construit cette année une maquette du bassin versant de l'Yser.

Celle-ci a été présentée lors des journées finales du projet pédagogique qui se sont tenues les 13 et 18 juin 2013 à Dixmude et Nieuport avec l'aide de la Province de Flandre Occidentale et de la l'association pour la préservation du paysage de la région de l'Yser et des polders belges. A cette occasion, deux classes belges ont pris part aux animations proposées, renforçant ainsi la dimension transfrontalière de notre territoire.

Cette maquette sera prochainement exposée dans les communes du bassin versant de l'Yser afin de sensibiliser le grand public aux enjeux de l'eau.



« Réalisé avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et de l'USAN »



Validation du programme d'action agricole de l'ORQUE :

Le volet agricole du programme d'actions de l'ORQUE (Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau) a été présenté aux agriculteurs du territoire lors d'une réunion publique organisée le 3 juin 2013. En dehors de la question des financements mobilisables pour la mise en œuvre des actions préconisées, les agriculteurs du territoire ont massivement adhéré au programme présenté.

Cette démarche est incitative et constitue une opportunité, pour l'ensemble des acteurs du territoire, d'être moteur de la dynamique de reconquête de la qualité de nos cours d'eau. Ce programme d'action agricole a été adressé à l'ensemble des exploitants du territoire et est accessible à l'adresse suivante :

http://www.gesteau.eaufrance.fr/sites/default/files/agr830_usan_fiches_actions_v5.pdf

Tout agriculteur intéressé par la mise en œuvre d'une action inscrite à ce programme est prié de contacter le secrétariat technique de la CLE au :

03 20 50 24 66 / sageyser@usan.fr.



Au fil de l'Yser

Lutte contre les ruissellements en zone agricole :

Dans le cadre des actions de réduction du risque d'inondations entreprises sur le bassin versant de l'Yser, une démarche pilote de lutte contre les ruissellements en zone agricole a été mise en œuvre sur le sous bassin versant amont de l'Ey Becque. Après concertation avec les agriculteurs de ce territoire des aménagements d'hydraulique douce vont être mis en œuvre sur cette partie de territoire dès l'automne prochain. L'enquête publique associée à ce projet est ouverte jusqu'au 17/07/2013.

Validation par la CLE de l'inventaire des zones humides du SAGE :

Réunie en séance plénière, la CLE a validé le 10 avril dernier, à l'unanimité, l'inventaire des zones humides du SAGE de l'Yser après expertise complémentaire.

Ce recensement demeure un document de travail et reste, dans l'immédiat, dépourvu de toute valeur réglementaire. Il servira néanmoins de base à l'élaboration des mesures et règles des documents du SAGE qui seront soumises, tout comme l'inventaire, à enquête publique. Une fois validés par arrêté préfectoral, ces éléments (inventaire et mesures / règles du SAGE) seront alors opposables aux administrations et aux tiers.

L'objectif de cette démarche n'est en aucun cas de geler le territoire en empêchant toute activité mais au contraire de les adapter autant que possible afin de préserver les fonctionnalités de ces écosystèmes particuliers en rendant un service utile à la collectivité (lutte contre les inondations, agriculture, valorisation touristique et paysagère, chasse, pêche, ...).

Le mot de l'Agence de l'eau Artois Picardie :

L'agence de l'eau Artois Picardie peut apporter une participation financière sous la forme d'une subvention pour le poste d'animation des Opérations de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) qui s'élève à 70% du coût des salaires et charges salariales et un forfait annuel de 3500€ permettant de couvrir les dépenses d'équipement et de fonctionnement. Par ailleurs, la réalisation des diagnostics multi pressions sur les aires d'alimentation des captages peut bénéficier d'une participation financière de 70%.

AGENCE DE L'EAU
ARTOIS - PICARDIE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
DU BASSIN DE L'YSER

Union des Syndicats d'Assainissement du Nord, 5 rue du Bas - BP 70007 - Radinghem-en-Weppes
59 481 Haubourdin Cedex

Tél. : 03 20 50 24 66 - Fax : 03 20 50 64 66 - Email : sageyser@usan.fr

Blog: <http://sageyser.over-blog.com>